

Empreintes

Le journal d'Ensues la Redonne # 26

Octobre - Novembre - Décembre 2014

Événement

Un Noël pour toutes
les générations

Dossier :

Nouveaux logements :
mixité et qualité

Environnement :

2015, l'année
de l'Agenda 21



Entrée de Ville :

la commune vous souhaite la bienvenue !



Sommaire

04 Social - Éducation - Emploi

Le loto au profit des Restos du Coeur - Mobilisation des enfants pour le Téléthon	4
De belles aventures pour nos jeunes à la Toussaint	4
Dispositif de soutien scolaire pour nos ados	4
Cultivons ensemble le lien intergénérationnel - Prolongation pour nos contrats d'avenir	5
Candidatures pour les emplois saisonniers	5



07 D'hier et d'aujourd'hui

La Sainte Barbe, fête traditionnelle des Pompiers	7
---	---



08 Culture - Festivités

Le premier acte de la saison culturelle	8
Centenaire 14/18 : Ensûs «orchestre» dignement son devoir de mémoire	9
Le génie de Brassens méritait bien un festival	10
Repas de fête au menu de l'Atelier cuisine	10
Voyage littéraire océanien à la Bibliothèque	10



11 Zoom sur

Place des Aires : c'est reparti	11
---------------------------------	----



12 Portrait

Frédéric Bachet : une vie au service de la Grande Bleue	12
---	----

13 Dossier

Une politique du logement qui mise sur la mixité et la qualité	13
--	----

17 Communauté Urbaine

Travaux réseau eau et assainissement dans les calanques	17
Pilotage du projet métropolitain réuni au cadran.	17



18 Environnement

Balisage écologique pour notre littoral	18
2015, année de l'Agenda 21	19



20 Vie associative

Record de participation pour l'Escapade	20
Sports et Vacances : formule gagnante pour le stage Multisports	21
La pelouse synthétique, c'est pour la rentrée 2015	21



22 Travaux - Urbanisme - Sécurité

Plus belles les entrées de Ville	22
Reprise des visites de quartier pour les élus et les personnels	22
L'entrée ouest sous vidéo-protection - Plan Danton pour la PM	23
N'hésitez pas à profiter du nouveau parcours de santé	23



Agenda

	26
--	----

Nouveaux commerces - État Civil

	28
--	----



« Édito



Cette fin d'année a été festive et solidaire, c'est une habitude pour notre commune grâce à l'implication de tous plus particulièrement en cette période. Des animations pour tous se sont déroulées tout au long de ce mois qui a aussi revêtu ses habits de lumière avec des illuminations renouvelées dans les quartiers. Je tiens à remercier les bénévoles de toutes les associations de notre petite ville et plus particulièrement les associations caritatives qui ont contribué à ce résultat.

Il y a eu des animations pour tous les âges, des plus petits de la crèche aux seniors et dans tous les lieux : les écoles, la crèche, la bibliothèque, le gymnase, le CADRAN, l'église, les Centres de Loisirs...

Notre commune a connu un moment marquant, celui de l'arrivée des logements des Coulines dont les premiers logements en location sociale.

C'est avec fierté que nous avons inauguré ces logements permettant à 84 familles d'accéder à une vie de qualité dans un nouveau quartier entre colline et mer.

De belles raisons d'espérer et d'être confiants pour la poursuite de cette qualité de vie que nous développons d'année en année.

Pourtant, cette fin d'année nous laisse interrogatifs sur l'Avenir de nos communes : cette année n'a pas été facile, elle a été semée d'embûches avec des décisions qui nous sont imposées et qui ont des conséquences lourdes sur la gestion de notre petite ville. C'est le cas avec la réforme des rythmes scolaires même si nous avons mis tous les moyens pour réussir sa mise en place, les nouvelles règles de gestion des crèches, les pénalités de la loi SRU, la baisse des dotations de l'état, autant de difficultés qu'il a fallu contourner pour maintenir une qualité de Service Public car nous y sommes attachés. Présent au Congrès des Maires à Paris en cette fin novembre, je

«Ensuès solidaire et festive en cette fin d'année...»

n'ai pu qu'entendre la continuité de ces choix politiques qui ne sont pas bons pour nos communes.

Hélas nous ne sommes pas entendus, l'État se décharge sur les communes sans leur donner de moyens supplémentaires.

Normes, réformes, transfert de charges, sont devenus le quotidien des décisions nationales sans se soucier de la réalité du terrain...

Ensuès la Redonne est une petite ville où il fait bon vivre, où le bien vivre ensemble est réalité, vous pouvez compter sur ma détermination et celle de mon équipe pour qu'elle le reste pour longtemps.

Nous avons eu de nombreuses occasions de nous rencontrer en ce mois de décembre et de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, maintenant permettez-moi de vous souhaiter d'ores et déjà mes meilleurs Vœux pour l'année 2015.

Avec mon équipe, nous vous donnons rendez-vous pour la cérémonie des Vœux à la population qui aura lieu le samedi 10 Janvier à partir de 18h à la salle du CADRAN.

Avec Mes Meilleurs Vœux

Michel ILLAC
Maire d'ensues la Redonne

Pêle Mêle

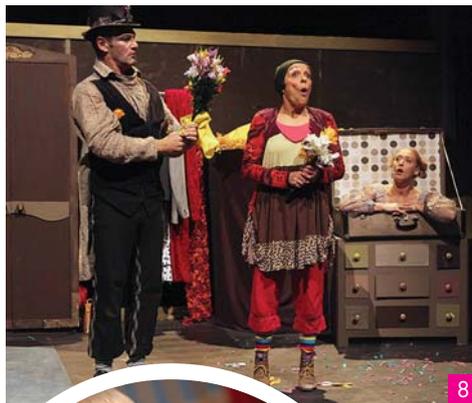
Des fêtes de fin d'année réjouissantes



- 1 Les plus petits accompagnés de leurs parents ou de leurs assistantes maternelles ont profité des contes de Noël à la Médiathèque
- 2 La conteuse Martine Bataille a su captiver l'attention des enfants venus nombreux à la Bibliothèque
- 3 Un manège pas comme les autres au Marché de Noël
- 4 Spectacle de magie fort apprécié au marché de Noël
- 5 La magie des chants russes à l'Eglise Saint Maur
- 6 Une belle fréquentation durant tout un week-end au marché de Noël
- 7 C'est l'heure du goûter au Noël des Associations



7



8



9



10



11



13



12



14

8 Les élèves de l'école Frédéric Mistral ont profité d'un spectacle rempli de poésie au Cadran

9 Le Père Noël est passé aussi à la crèche

10 Un spectacle hommage à Roald Dahl pour le Noël des Associations au Cadran

11 La magie de Noël pour les tout petits

12 Colis de Noël offerts aux Seniors de la commune par la Municipalité

13 Illuminations et sapin de Noël sur le parvis de l'hôtel de Ville

14 Bel après-midi récréatif pour nos Seniors

La commune va permettre aux Restos du Cœur de servir près de 6000 repas cet hiver !



Le dimanche 30 novembre s'est déroulé au Cadran le grand loto annuel organisé par le CCAS de la commune au profit des «Restos du Cœur». Comme nous vous l'avions annoncé et sur le principe de l'équité,

désormais, ce loto sera dédié à une association caritative qui sera tirée au sort. Les résultats obtenus pour ce millésime 2014 sont de 5966,50 € dont 246 € qui ont été reversés à l'UNICEF. Un grand merci à toutes les

associations, commerçants, sociétés ou particuliers qui ont permis d'obtenir un loto de grande qualité et un grand coup de chapeau à l'association du volley «KOALA» qui a récolté à elle seule 650 € lors de la nuit du volley.

Mobilisation des enfants pour le Téléthon

Les élèves de l'école F. Mistral se sont mobilisés de façon exemplaire pour le téléthon 2014. À l'initiative de leurs enseignants et sous la coordination de Mme Gallot, ils ont récolté la somme de 4912 € au profit de la recherche et de l'amélioration du quotidien des malades. Une remise de chèque a été organisée dans la cour de l'école en présence de M. Guérin, le responsable local de l'AMF.



De belles aventures pour nos jeunes des Centres de Loisirs à la Toussaint

Les Mousquetaires étaient en vadrouille à Croc Vacances durant ces vacances de la Toussaint ! Le roi de France a recruté de nouveaux mousquetaires pour se protéger du cardinal Richelieu.

Malheureusement, le roi s'est fait enlever par de mystérieux ninjas (Oui-oui et des Ninjas dans l'histoire de France !!) qui l'emmène loin de son trône. Les nouveaux Mousquetaires ont entamé alors un voyage à travers le monde en passant par Montopoto, le parc de Figuerolles et le Château d'If. Ils ont dû affronter des pirates, les armées du sultan en construisant des épées, des lamas maléfiques lors des sessions d'escrime, un dieu perdu, les armées de la Reine Victoria et enfin les mousquetaires du Cardinal afin de retrouver le Roi. Vous l'aurez bien compris l'équipe du Centre de Loisirs ne manque pas d'imagination pour faire voyager nos plus



jeunes dans la thématique choisie !

Les vacances de la Toussaint se sont aussi bien passées pour les Ados... Avec une météo estivale, ils ont pu réaliser leur LIPDUB au Fort de Niolon en rendant hommage à Michael Jackson. Halloween a été fêtée comme il se doit avec de gros frissons lors de la projection de «l'étrange pouvoir de Norman».

Sans oublier les sorties au

Karting de Salon de Provence, le Lasergame au Castellet et la Sarbacane en pleine garrigue. Sous la direction de Jean-David Wilms, l'équipe du Centre Ados a pu mettre en place un planning en concertation avec les Ados : ce sont eux qui décident de leur programme et qui le construisent en fonction du budget, de la logistique,... Une façon de les rendre responsables mais aussi de leur garantir des vacances à leurs goûts !

Dispositif de soutien scolaire pour nos ados !

C'est la fin du 1^{er} trimestre de cette année scolaire, l'occasion de faire un point sur les ressources dont nos jeunes ont besoin pour réussir. Le Centre Ados et son équipe proposent du soutien scolaire aux collégiens habitant Ensues. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler Jean-David au 04 42 45 92 14.



Direction les Orres pour la Journée Familiales

Samedi 7 Février prochain, 2 bus (soit 110 places) partiront du parking de l'école élémentaire direction la station familiale des Orres (Hautes-Alpes) pour permettre aux familles d'Ensuès la Redonne de profiter des joies de la neige, dont le ski. Aucun souci de logistique pour vous puisque l'encadrement est assuré par l'équipe du Centre de Loisirs et que la Municipalité s'occupe du transport, des forfaits ainsi que des repas et de la location du matériel de ski ! Pensez juste à emporter de l'eau.
Inscriptions limitées à l'Accueil de loisirs "croc vacances" les 19 et 20 janvier de 17h à 18h30 et le mercredi 21 janvier de 9h30 à 12h et de 17h à 18h30.

Cultivons ensemble le lien intergénérationnel



Le vendredi 31 octobre, les enfants de l'ALSH ont proposé une après-midi récréative aux seniors des Tamalous. Sur le thème des chevaliers, c'est toute une mise en scène qui a été exécutée avec brio. Les animateurs et les enfants

se sont succédés dans différents tableaux alliant danses, chants, humour, costumes... rien n'a été oublié. L'équipe des Tamalous de son côté avait confectionné une multitude de pâtisseries. Rien n'est plus important pour

nos aînés que de conserver un lien avec les enfants ou petits-enfants ou d'être en contact avec des jeunes. Pour toutes ces raisons, un autre rendez-vous a été pris tant l'après-midi fut belle !

Prolongation pour nos contrats d'avenir

Suite au vote en Conseil Municipal du 10 octobre 2013, deux contrats d'avenir avaient été retenus. Le premier contrat portait sur un poste «aide ATSEM» à l'école maternelle, le second sur un poste «assistant animateur» au centre de loisirs enfants. Ces deux contrats d'avenir ont été prolongés pour une durée d'un an soit jusqu'au 11 novembre 2015.

Pour rappel, l'objectif des contrats Emploi d'Avenir est de permettre à ces jeunes d'acquérir une base solide de formation et une expérience professionnelle pouvant aller jusqu'à 3 ans afin de se qualifier. Nous souhaitons une bonne continuation à ces deux jeunes filles, Cindy Puertas et Charlotte Millon.

Candidatures pour les emplois saisonniers

Comme chaque année en période estivale, un certain nombre d'emplois saisonniers viennent renforcer les besoins de notre commune d'avril à septembre. Ces emplois concernent différents postes :

- Des animateurs titulaires du BAFa pour le Centre de Loisirs (date limite d'envoi des candidatures le 24 avril 2015).
- Des agents d'entretien pour l'antenne territoriale de la Communauté Urbaine. (Date limite d'envoi des candidatures 31 mars 2015). Sur ces postes d'entretien, la Municipalité donne toujours la priorité dans le choix des recrutements aux jeunes étudiants ensuéniens faisant leur première demande.
- Des contrôleurs d'accès aux calanques pour la Municipalité sont également concernés avec pour spécificité de s'adresser à la fois aux jeunes de plus de 18 ans de la commune mais aussi à l'ensemble des demandeurs

d'emploi résidant à Ensuès et qui souhaiteraient s'investir sur cette mission (date limite d'envoi des candidatures le 28 février 2015 pour ceux qui souhaitent travailler en avril et mai, 31 mars 2015 pour les autres).



Si vous êtes intéressés, merci d'envoyer un CV, une lettre de motivation et la fiche de candidature à télécharger sur le site Internet de la commune à :
 M. Le Maire - Hôtel de Ville, 15 av. du Général Monsabert. 13820 Ensuès La Redonne. Pour tous renseignements complémentaires, le service Ressources Humaines de la Ville est aussi à votre écoute au 04 42 44 88 88.

Plan grand froid, tenons nous prêts !

Dans le cadre du dispositif national destiné à prévenir et lutter contre les conséquences sanitaires lors de températures émanant d'un froid extrême, nous vous rappelons que la municipalité d'Ensuès La Redonne, avec son CCAS, ont mis en place les mesures suivantes :

- Information des habitants par contacts lors de nos services (portage des repas à domicile, téléassistance, permanences au CCAS, panneau lumineux, site de la ville ...)
- Contacts physiques et téléphoniques à nos usagers et situation sensible signalée.

Nous attirons votre attention sur la nécessité de rester attentifs aux habitants de la commune en situation les plus précaires. Merci de bien vouloir signaler toute situation critique au C.C.A.S en téléphonant au 04 42 44 88 92.

La Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées s'est mise en place



La commune d'Ensuès la Redonne ayant dépassée la barre des 5000 habitants, elle se devait de constituer une «Commission Communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées» en référence à l'Article L2143-3 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la loi du 11 février 2005. Cette commission dresse le constat de

l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports. Elle établit un rapport annuel présenté en conseil municipal et fait toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

La liste ci-après des membres de la Commission Communale d'accessibilité a été votée

à l'unanimité en Conseil Municipal du 2 octobre 2014. Pour les élus, les membres titulaires sont Michel Illac, Martine Mattéi, Brigitte Brancato, Simonne Durang et les membres suppléants sont Marcel Turchiuli, Marie-Claude Tudela, Céline Arcini. Pour les agents de la collectivité, Titulaires : Laure Butcher, Marie-Françoise

Pastor, Graziella Mariotti, et Suppléants : Sophie Santa-Maria, Laure Smith. Pour MPM : Gérard Aiuti. Pour l'association Cannes Blanches : Gérard Arras, pour l'accessibilité départementale : Francis Reyes, et pour l'association la Chrysalide : Nadine Roulier. La première commission a eu lieu le mardi 2 décembre, permettant d'établir une analyse sur le précédent diagnostic et de dégager par ailleurs des premières pistes de travail.



Reprise des ateliers Mémoire au CCAS

Afin de sensibiliser les retraités aux comportements de vie bénéfique au «bien vieillir», le CCAS d'Ensuès la Redonne a mis en place depuis 2013 des actions collectives de prévention en partenariat avec la CARSAT, actions destinées aux retraités fragilisés mais toujours autonomes. En 2014, cette action se poursuit avec la mise en place des ateliers «Mémoire et suivi» qui feront office d'approfondissement. Les dates à retenir sont les suivantes : Les mardis 10, 17 et 24 février ainsi que les 3 et 10 mars de 9h à 12h en salle du Conseil Municipal. Pour toute inscription ou questionnaire, rapprochez-vous du CCAS au 04 42 44 88 92.

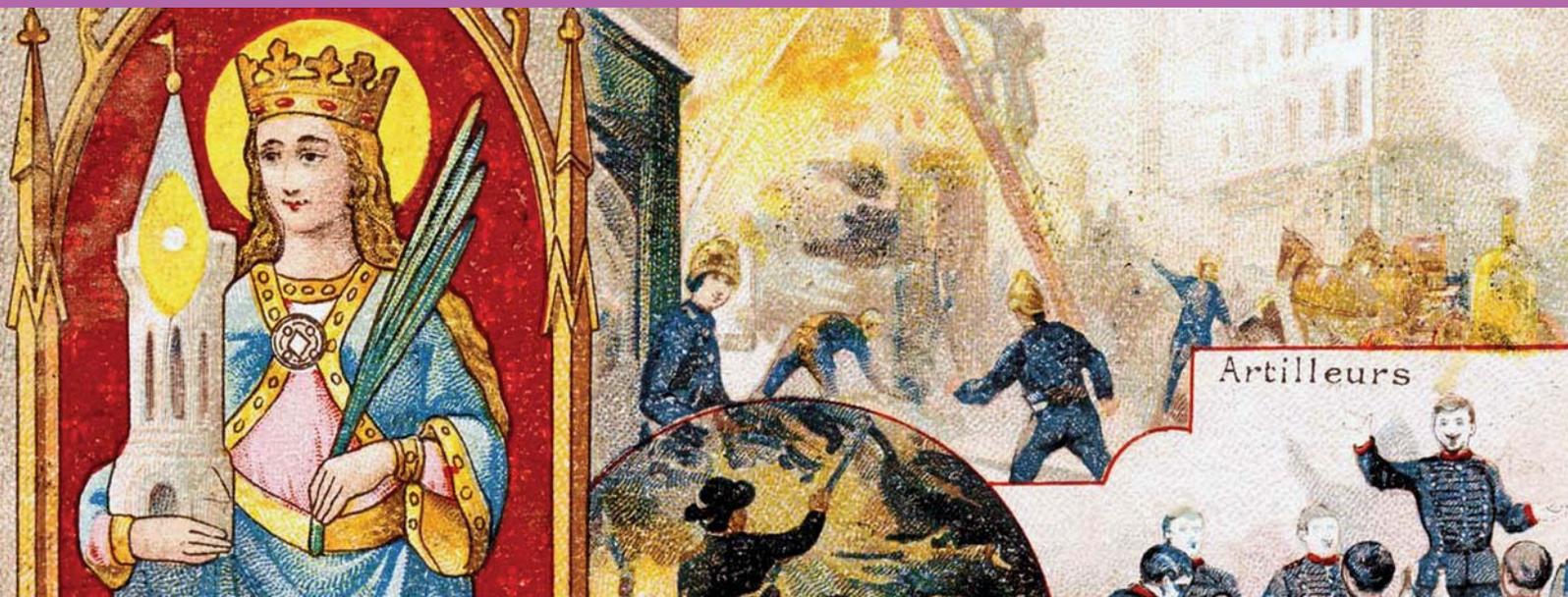
Conférence Petite Enfance : c'est pour te protéger que je te dis non !



C'est autour d'un thème déjà abordé mais ô combien problématique que se sont réunis parents et professionnels de la petite enfance pour cette dernière conférence de l'année proposée par le Multi Accueil Petite Enfance : les règles, les limites et les interdits, pourquoi et quand dire Oui, pourquoi et comment dire Non ?

Agnès Lucas, psychologue de l'association Pickler Loczy, nous a amenés à réfléchir à la façon de poser des limites à l'enfant, ces limites qui permettent de protéger la sécurité physique de l'enfant et de l'autre... L'intégration de ces règles va passer par différentes étapes, dont celle de la frustration, et se fera dans un

premier temps en individuel au sein de la famille puis collectivement, vers 3 ans, à l'école principalement. Ces règles seront d'autant mieux acceptées que l'adulte sera prévenant et respectueux et qu'il offrira à l'enfant un environnement stable, prévisible et très organisé. Les parents présents dans la salle ont apprécié ces précieux conseils.



La Sainte Barbe, fête traditionnelle des Pompiers

Sainte Barbe est la patronne des Sapeurs-Pompiers, qui la fêtent chaque année le 4 décembre, à la sainte Barbara. Au cours de cette cérémonie, plusieurs sapeurs reçoivent généralement des distinctions ou sont promus au grade supérieur.

Une sainte patronne originaire d'Orient...

Sa tradition se situe à Nicomedi (aujourd'hui Izmit, ville de Turquie) au III^e Siècle. Belle et noble jeune fille, Barbe aurait été enfermée dans une tour par son père Dioscore qui voulait la soustraire aux sollicitations du monde. De retour d'un voyage, Dioscore apprend que sa fille s'est convertie au catholicisme. Il la livre au Gouverneur qui la fait supplicier et décapiter par Dioscore lui-même. A peine a-t-il terminé, qu'il est frappé par la foudre. De là naît sa légende et son lien avec la foudre et l'incendie. La richesse de son histoire et de son martyre a suscité diverses croyances et pratiques : les mineurs d'abord mais aussi les artificiers, les salpêtriers, les fondeurs, les couleuvriers, les arquebusiers et bien sûr les pompiers se sont mis sous sa protection.



Surnommée la «Sainte du feu»

La fête de la Sainte Barbe chez les pompiers se généralise sous la Troisième République : cérémonie religieuse, banquet et bal étaient de mise.

La dimension festive se retrouve dans le faste des menus gargantuesques. La fête peut être à l'initiative de la municipalité ou bien des pompiers eux-mêmes.

«Faire Sainte Barbe» est souvent un moment privilégié pour réaffirmer la cohésion du groupe, rendre hommage aux disparus. Plus tard, la Sainte Barbe sera aussi associée au blé. En effet, le dicton qui dit que "blé de la Sainte Barbe bien germé, est symbole de prospérité pour la prochaine année", a fait naître la tradition de mettre à germer dans une coupelle des grains de blés le jour de la Sainte Barbe. Si par la suite le blé germe bien et est bien vert, cela est de bon augure pour l'année à venir !



À Ensûès, elle permet de rendre hommage aux disparus, et parmi eux Robert Autès

La cérémonie de la Sainte Barbe est l'hommage annuel au travail remarquable et courageux qu'effectuent nos soldats du feu au quotidien. Comment ne pas citer Robert Autès qui a tragiquement perdu la vie en 2001, alors qu'il combattait un sinistre près de Vitrolles. La cérémonie a permis au capitaine Gérard Pezzatini de faire le bilan de notre Centre Côte Bleue Est et ses 96 pompiers, d'accueillir le Sergent Chef Frédéric Bonnet et de procéder à la remise de grades et médailles. L'émotion était forte pour tous et notamment lors de la remise de l'ordre national du mérite à Jean-Paul Casse pour son important engagement dans les Marins Pompiers.

Musiques, humour, cinéma, théâtre et danse ont donné le ton du premier acte de la saison culturelle



déguisant de vos costumes les plus terrifiants qui ont été récompensés lors d'un concours. S'en est suivie la commémoration du 11 novembre, un moment d'histoire animé par un conférencier et un spectacle musical d'une grande qualité mêlant image, lettres de poilus et musique classique. Un grand moment ! Enfin, les amateurs de danse ont été comblés par les performances de la compagnie «la Plume» de Sylvana Santini (préfiguration d'une création à venir et issue d'une résidence artistique au Cadran) et le spectacle Welcome de la compagnie Grenade d'une grande beauté. Cet éclectisme en matière de programmation souhaité par la Municipalité a permis de réunir de nombreux publics durant ce dernier trimestre de l'année.

La saison culturelle 2014/2015 s'est ouverte en fanfare dès septembre avec une représentation hilarante du duo Les Bonimenteurs alliant interactions et improvisations. La compagnie Destination a quant à elle revisité le temps d'une soirée les grands films du cinéma pour le plaisir des petits et des grands. Les amateurs de théâtre ont pu

éveiller leurs sens lors de l'adaptation originale et colorée du Cid de Corneille de la troupe Agence de Voyages Imaginaires. On a pu apprécier la mise en scène burlesque et, pour les gourmets, un repas inspiré de leurs escapades. La soirée d'Halloween a battu son plein... vous avez été nombreux à profiter des projections, du banquet et du bal en vous



Centenaire de 14/18 : Ensùs «orchestre» dignement son devoir de mémoire

En cette année 2014 marquant le centenaire du début de la première guerre mondiale, la municipalité a tenu à perpétuer le devoir de mémoire de ce conflit au travers de diverses manifestations. D'avril à novembre, se sont succédées des rencontres avec un auteur et un illustrateur de BD, des lectures de correspondances entre les poilus et leurs familles au travers desquelles nous avons pu constater l'évolution des jugements des soldats et de leur famille sur cette guerre meurtrière; mais aussi différentes expositions de planches BD réalisées par des enfants de la



commune, de photos et divers documents originaux gracieusement prêtés par différentes UNC de la région, l'ONAC et la BDP.

La journée du 11 novembre célébrant l'armistice et la fin de la guerre a débuté par le traditionnel défilé vers le monument aux morts et les

dépôts de gerbes, au cours duquel M. le Maire a lancé un appel à la tolérance afin qu'à travers le monde la paix soit préservée. L'après-midi, une conférence nous a été proposée au Cadran par M. Meténier (professeur d'histoire au Collège le Petit Prince) qui, avec toute la

passion qui le caractérise, nous a retracé les grandes lignes de ces quatre années de guerre, tout en nous rappelant que ce conflit a contribué à changer beaucoup de choses dans le monde comme le début du travail des femmes et une avancée

majeure pour leurs droits de vote dans certains pays européens. La journée s'est terminée par un magnifique récital de l'orchestre philharmonique Giocoso qui aura touché notre sensibilité par ses musiques et ses textes.

Plus de 500 élèves ont participé à la Fête de la science !



Voici l'édition 2014 terminée et une fois de plus, les sciences ont pu aller à la rencontre des publics. Au collège le Petit Prince, les services jeunesse des villes d'Ensùs et Gignac ont eu le plaisir à nouveau de s'associer pour proposer des activités scientifiques tout au long de la semaine ainsi que des stands de découverte et séances au planétarium pour les collégiens et leurs parents lors d'une matinée portes ouvertes. L'association Andromède 13 a permis aussi aux collégiens, ainsi qu'à l'ensemble des élèves de l'école F. Mistral, de bénéficier de séances de projection sur l'univers spatial. Ce sont plus de 500 élèves, au total, qui ont pu en bénéficier et s'en émerveiller.



Le génie de Brassens méritait bien un festival



Retour sur ce joli moment qui tient particulièrement au cœur de l'ensemble des bénévoles du Foyer Rural ainsi qu'aux amoureux du poète qui sont venus nombreux le temps d'un week-end. Ce festival a mis en lumière sous plusieurs formes le discours de cet homme de cœur et d'esprit à travers un choix artistique de grande qualité grâce à des formations musicales talentueuses, complétées par l'intervention de la chorale du foyer et des danseuses de l'association «le masque et le chausson» dans

une salle du Cadran qui affichait complet. Il est réjouissant et rassurant de constater cet engouement pour les chansons de l'ami Georges, surtout de la part de jeunes interprètes, de plus en plus nombreux, qui redécouvrent ce répertoire magnifique et ce bonhomme exceptionnel. Georges n'est pas obsolète, comme ne le seront jamais la liberté (toujours revendiquée), les amours (si merveilleusement évoquées) et les amitiés (pleinement vécues).

Le MUCEM, star des Journées du Patrimoine

Lors de ce rendez-vous annuel, la délégation culture a proposé une visite des expositions et du fameux édifice cubique de dentelle et de béton réalisé par le célèbre architecte Rudy Ricciotti. Un agréable moment, pour (re)découvrir cet unique musée national présent sur notre territoire. En parallèle, une rencontre avec la sympathique romancière ensuéenne Michèle Olive était proposée à la Bibliothèque Elisabeth Badinter à l'occasion de la parution de son 3^{ème} roman «les mères infidèles». *Vous pouvez acheter son livre, au tabac presse d'Ensuès la Redonne.*

Repas de fête au menu de l'Atelier cuisine



Toujours très suivie, cette escale gourmande a eu lieu dans la salle de convivialité du complexe Marcel Sibilat pour plus d'espace... Elle a proposé un moment des plus gourmands avec la préparation d'un repas de fête : Dodine de caille aux pruneaux et noisettes, royale de cèpes sur son consommé de butternut ou encore tarte fondante chocolat coco ; autant de

recettes de terroir et de saison que les apprentis cuisiniers d'un jour ont eu le plaisir de reproduire puis de déguster dans la bonne humeur ! Pour les personnes désireuses de participer à ce type d'activités, nous pouvons vous informer d'ores et déjà que le prochain atelier est programmé le samedi 18 avril 2015.

Voyage littéraire océanien à la Bibliothèque !



Cette année encore, et dans le cadre de sa Tournée Départementale, Le Conseil Général a permis à la délégation culture de mettre en lumière les littératures étrangères. Cette édition fut l'occasion d'approcher l'univers d'écrivains australiens ou new-zélandais comme par exemple, Janet Frame, auteur d'«un ange à ma table»,

à l'occasion d'une lecture musicale par Marie-Paule Laval, suivie d'une rencontre avec l'éditrice Joëlle Losfeld. Un moment tout en émotion à travers la découverte de l'histoire de cette romancière déclarée schizophrène et internée, qui n'a du son salut qu'à l'amour des lettres et à un immense talent.



Place des Aires : c'est reparti !

Comme nous vous en informions dans le précédent magazine municipal, les travaux de la place des Aires qui avaient commencé en Juin ont été mis en attente suite à une nécessité de réadapter le projet à l'écoute des riverains.

C'est donc un travail de fond qui a été mené par le bureau d'études, les architectes et les services communaux, pour permettre la présentation d'un projet final soumis aux riverains lors d'une réunion spécifique en mairie fin octobre. Une réunion où les explications du bureau d'étude et les nombreux échanges avec la salle ont permis de valider le nouveau projet ... Sur les nouvelles vues, vous pouvez découvrir à quoi ressemblera la place à la fin des travaux.

Un projet moins urbain

Il s'agit donc d'un projet moins urbain avec moins de béton, grâce à la suppression de certains murs et piliers ... sa hauteur sera moindre grâce à la diminution du niveau général de la place, d'où une vue conservée voire améliorée sur le village grâce à des gardes corps ajourés. Les suppressions de la promenade avec la pergola et de la jardinière côté village entraînent la modification du stationnement rue Alphonse Daudet qui n'est plus semi enterré.



Des espaces verts revus

Afin de satisfaire la demande des riverains de conserver une vue optimale vers le village, la répartition des parties espaces verts et notamment celle des arbres a été complètement revue. La place retrouve ainsi une possibilité d'utilisation totale en cas d'éventuelles manifestations.



Une capacité de stationnement améliorée

La place en surface est revue dans son ensemble tout en conservant la quantité de stationnement : deux places supplémentaires sont gagnées et un stationnement en perpendiculaire est prévu, entouré par un cheminement piéton. Le traitement des eaux pluviales est aussi revu et si nécessaire dans la phase réalisation un siphon supplémentaire sera mis en place au croisement des rues Mandine et A.Daudet. Quant aux revêtements, ils seront plus uniformes, moins coûteux et plus faciles à entretenir.

Une fin des travaux programmée pour fin Avril 2015

Les travaux vont redémarrer après les fêtes de fin d'année et la fin du chantier est programmée pour la fin Avril 2015. Cela représente un décalage final de quelques mois qui était nécessaire pour répondre aux diverses demandes de réaménagement et à l'ajustage financier du projet global qui reste dans l'enveloppe attribuée par la Communauté Urbaine.

Frédéric Bachet : une vie au service de la Grande Bleue !

C'est sans doute la personne qui connaît le mieux les secrets que renferment les fonds marins de notre littoral et de nos calanques. Nous vous proposons de découvrir le parcours et la personnalité de Frédéric Bachet, qui réside sur notre commune depuis 1991 et qui est surtout le directeur du Parc Marin de la Côte Bleue. Depuis maintenant plus de 30 ans, il s'occupe au quotidien de gérer et de protéger notre réserve marine tout en transmettant aux générations futures cette nécessité de conserver le mieux possible la faune et la flore sous-marine, ce patrimoine exceptionnel qu'il nous faut préserver.

Un passionné de la mer et de la protection de l'environnement

Originaire de Salon de Provence, Frédéric Bachet nous avoue avoir eu une fascination pour la mer dès son plus jeune âge. Cet adorateur du commandant Cousteau et surtout de son compagnon d'aventures Albert Falco (avec qui il aura la chance de plonger des années plus tard), passe déjà tout petit ses vacances d'été sur la Côte Bleue. Il s'initie à la plongée sous-marine dès l'âge de 13 ans et découvre les joies de la navigation à voile à 15 ans. Cette passion pour le milieu marin ne le lâchera plus...

Par la suite, il dit avoir été marqué par la construction des cheminées géantes de la Centrale Électrique de Ponteau à Martigues. Sa vocation est alors toute tracée, ce sera la protection de l'environnement et plus particulièrement du milieu maritime. Diplômé d'un DUT de biologie, il aurait pu s'orienter vers un travail de laboratoire mais son attirance pour le travail de terrain l'amène à s'investir au sein d'une équipe travaillant sur l'aquaculture et la protection des zones de pêche de la Région. De fil en aiguille, c'est sur proposition des services du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, qu'un projet d'aire marine se préfigure sur la Côte Bleue. Frédéric Bachet se voit confier en 1983 l'installation de la réserve de Carry-le-Rouet et s'empare du projet dans le cadre de l'association du Parc Marin de la Côte Bleue.

Un travail de longue haleine, de la création au développement du Parc Marin

Un patient travail de fonds permet de conserver l'engagement des communes de Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet, Ensues-la Redonne, et le Rove dans ce projet atypique, puis d'obtenir le soutien du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, avant d'étendre l'association à la commune de Martigues en 1993. Le parc s'étend ainsi du Rove à la Couronne.

Frédéric Bachet insiste sur l'importance du soutien des Maires des communes adhérentes dont il a pu bénéficier lors de ces années difficiles de construction du projet. Ce qui était au départ une expérience devient un projet concret. Petit à petit, il obtient aussi le soutien et la forte participation des pêcheurs professionnels (adhésion des prudhommes de pêche).



Les limites de la réserve sont définies en concertation avec eux et ils font même des propositions pour gérer le milieu, le rééquilibrer et ainsi le repeupler.

Plus de 30 ans de dévouement au service de la protection du milieu marin

Ainsi pendant plus de 3 décennies, le Parc Marin de la Côte Bleue se développe sous la direction de Frédéric Bachet qui réussit petit à petit à étoffer son équipe en élargissant ses missions. De la création de récifs artificiels, à la gestion de la pêche, il y développe un travail éducatif avec les scolaires notamment autour des classes de mer. Tous les étés, durant les mois de juillet et août, des visites guidées gratuites de surface sont organisées également dans la réserve marine de Carry-le-Rouet. Cette activité a pour but de faire découvrir à l'aide d'un masque et d'un tuba, la richesse des petits fonds marins côtiers, et de sensibiliser les personnes qui fréquentent la Côte Bleue sur le rôle et l'importance d'une zone marine protégée.

Frédéric Bachet nous avouera pour terminer sa passion pour les 5 calanques d'Ensues la Redonne : «Je la revendique tous les jours et je plonge ici toute l'année avec un plaisir sans cesse renouvelé... les fonds marins y sont magnifiques et j'espère que l'action du Parc Marin, associée à celle du Conservatoire du Littoral, avec le bénéfice récent du classement du Massif de la Nerthe feront que nous pourrons conserver l'authenticité et la bonne santé écologique de ce littoral magnifique...».



De gauche à droite (M. Celhaiguibel, Directeur Régional Adjoint de Bouygues Immobilier, M. Vincent Burroni, Député de la circonscription, Mme Maria Raynaud, Conseillère Générale du Canton, Mme Martine Mattei, adjointe au Social, M. Gérard Lafont, Directeur de 13 habitat, M. Michel ILLAC, Maire d'ensuès la Redonne, M. Simon Babre le Sous-préfet et M. Éric Diard, 1^{er} Vice Président de la Communauté Urbaine).

Une politique du logement qui mise sur la mixité et la qualité

Enfin, ils sont là ! Une vraie réussite à la fois en matière de mixité sociale et de qualité environnementale. Ils auraient pu arriver bien avant mais le manque de construction et d'anticipation foncière pendant des années donne une incontestable intensité au manque de logements lui-même amplifié par la pénurie foncière. Malgré ce, depuis 2008, nous avons mis en place des stratégies afin de relocaliser certains équipements de façon à dégager des terrains pour du logement.

Les moyens et les compétences de l'État semblent se «diluer» avec la décentralisation et la compétence habitat et les leviers de la construction sont répartis entre plusieurs acteurs publics : l'État légifère et incite les collectivités territoriales à devenir maîtres d'ouvrage du développement urbain local. Les EPCI portent la politique de l'habitat et les communes s'occupent de la question foncière (droit des sols, préemption...). Mais cela ne s'arrête pas là ! Il y a aussi les obligations de la loi SRU, relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et du renforcement des obligations de production de logement social. Avec pour objectif de construction de 20 % de logement social par commune et introduit de fait de fortes pénalités, 2014 est la première

année d'application du taux légal de logements sociaux porté à 25 % dans les conditions fixées par le décret du 24 juillet 2013. Le constat est là, un grand nombre de communes seront en incapacité d'atteindre les quotas imposés, des objectifs irréalisables alors que l'espace foncier manque cruellement pour construire ces logements. Les élus toute tendance confondue s'interrogent et s'inquiètent des efforts qu'il faudra consentir pour arriver aux objectifs fixés.

Toutefois lorsqu'on constate l'importance des files d'attente de nos administrés espérant l'obtention d'un logement social et lorsqu'on est sensible aux difficultés de logements de nombre de ménages, on se doit de se préoccuper de renforcer l'action immédiate. Et en conclusion espérer dans l'intérêt de tous un «assouplissement de la loi SRU» afin de poursuivre nos projets en toute quiétude. Pour la commune d'Ensuès l'avenir continue avec la prochaine arrivée des 14 logements aux Rompides et la deuxième tranche des Coulins.



Martine Mattei
Adjointe au Social
et Conseillère Communautaire



Un ensemble bien intégré dans le site à deux pas de la colline et de nombreux équipements de la commune.

Les trois bâtiments comprenant 44 logements du T2 au T4 avec des superficies allant de 45 m² à 86 m² avec balcon et deux places de stationnement dont une en box en sous sol et une en surface et une place pour deux logements pour les visiteurs. Ces appartements ont été vendus pour la plupart à des nouveaux accédants dont une majorité d'Ensùès la Redonne et toutes générations confondues. Les autres ont été achetés avec la loi Cellier et mis à la location permettant aussi à de jeunes ensuénéens de se loger à des conditions de qualité et de loyers intéressants.



Les petites villas sont au nombre de 19, allant du T3 au T5 avec des terrains bien exposés et certaines sont équipées d'une piscine. Ces villas ont été acquises par une majorité d'ensuénéens pour qui l'accèsion était impossible ailleurs dans la commune au vu du prix du marché. Pour rappel ces villas sont équipées d'un chauffage permettant d'obtenir une température régulée sur l'ensemble des volumes et la qualité BBC (Bâtiment Basse Consommation) permet une consommation réduite des charges.



Ci-dessus, le bâtiment comprenant 21 appartements en location sociale de même composition que les trois autres bâtiments avec pour seule différence le stationnement qui est limité à une place selon les règles. Ces appartements ont été attribués suite à traitement des dossiers de demande émanant de chaque partenaire (État, CG, CUM) par des commissions au siège du bailleur.



Des appartements livrés entièrement terminés, peintures, carrelages, salle de bains, chauffage... il ne reste que l'aménagement de la cuisine au goût de chacun (seul le meuble évier est posé).

Une inauguration sous une pluie battante

Après avoir détaillé le travail mené avec l'équipe de Bouygues Immobilier et son 1^{er} Adjoint à l'urbanisme, Frédéric Ounanian pour obtenir un programme de qualité et bien inséré dans le site, le Maire déclarait «Je suis heureux que ce projet aboutisse grâce à la volonté de vous tous réunis ici sur cette estrade... livrer nos premiers logements en location sociale est un grand moment pour notre commune...»

La méthode d'attribution des logements sociaux, en respect des critères légaux et avec le souci de tous (Sous Préfet, CG et bailleur) de répondre en priorité aux demandes ensuennées, était aussi souligné, en remerciant le CCAS et l'adjointe au social, Martine Matteï, de ce résultat.

C'est avec beaucoup de force que Michel Illac expliquait la colère de la commune de se voir pénalisée à hauteur de 148 000 € pour ne pas remplir les objectifs fixés par la loi. Colère, alors que des efforts conséquents sont faits en cédant à prix modique le seul foncier de la commune aux bailleurs, en préemptant et en acquérant des propriétés...

Il précisait que le principe de fixer des objectifs de production de logements sociaux n'est pas mis en cause, mais que le rythme imposé par la loi est impossible pour notre commune qui est à la fois soumise à Natura 2000, à la loi Littoral, au classement du massif de la Nerthe et à l'obligation d'attendre le prochain PLUi qui ne sera validé qu'en 2019...



Tandis que M. Celhaiguibel, Directeur Régional Adjoint de Bouygues Immobilier détaillait le contenu de la nouvelle tranche et rappelait la qualité des prestations des logements livrés, M. Diard, représentant le Président de la communauté urbaine précisait les objectifs du PLH, tout en s'inscrivant dans la difficulté des communes à atteindre les objectifs fixés et Maria Raynaud la Conseillère Générale insistait sur l'aide du département pour la construction de logements et pour les équipements nécessaires à ces nouvelles populations.

Les familles sont satisfaites

L'assistance qui était venue malgré le temps abominable de cette matinée, propriétaires, locataires et leurs familles manifestement satisfaits d'avoir aménagé dans ce nouveau quartier et venus le témoigner : «c'est le paradis», déclarait Ginette au sous Préfet... ou «oui vous avez raison, M. le Maire pour nous c'est un rêve qui s'est réalisé...» On notait la présence d'ensuennés venus découvrir les logements et pour certains se renseignant sur la prochaine tranche et le calendrier de livraison.



C'est avec beaucoup d'humour fort apprécié par l'assistance que le Sous-Préfet Simon Babre intervenait pour préciser que les intervenants avaient oublié (ou de façon subliminale par M. le Maire...) de préciser son aide pour attribuer aux résidents de la commune le quota Sous Préfecture.

Il en profitait aussi pour rappeler le rôle de l'état pour inciter (selon la loi) les communes à produire du logement et le quota de logements sociaux.

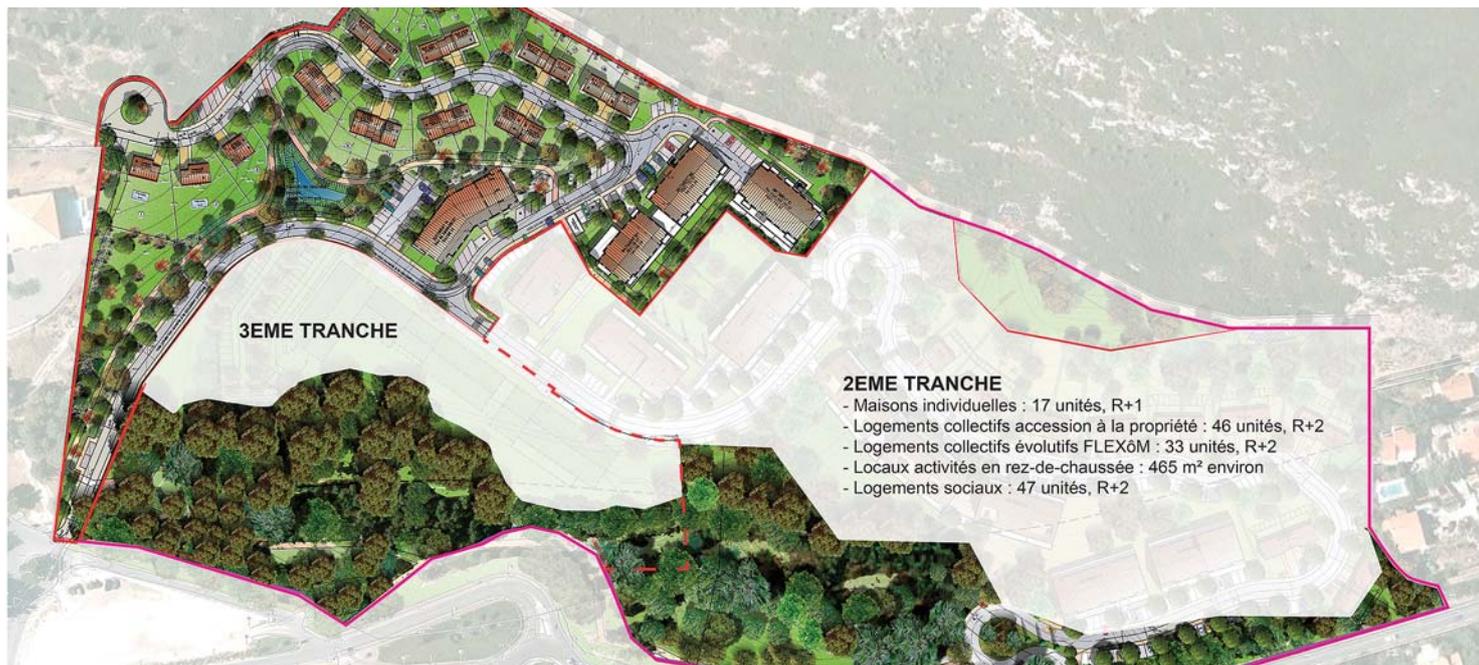
Il concluait en félicitant notre commune pour ce programme et ses premiers logements sociaux qui nous permettait de rejoindre le club des communes possédant ce type de logements.

Des remerciements qui ont été fort appréciés par l'équipe municipale qui ne ménage pas ses efforts dans ce parcours difficile pour construire des logements.



La cérémonie se termina par un cocktail organisé par Bouygues Immobilier et préparé par un professionnel, artisan de la commune.

La deuxième tranche du programme des Coullins en cours de négociation



Alors que la première tranche vient d'être livrée, le travail de négociation est en cours pour la deuxième tranche. Ce nouveau programme sera dans la continuité du premier avec des logements qui répondront à une mixité sociale de qualité et bien insérés dans le site : Des logements en accession dans des bâtiments d'un ou deux étages, des logements pour seniors, des maisons individuelles et des logements en accession sociale. Ces derniers représenteront 30 % du total en application de la loi SRU qui impose ce pourcentage pour les communes qui n'ont pas atteint leur quota pour tout programme d'au moins 12 logements.

Les logements pour seniors sont un nouveau concept de

Bouygues Immobilier, «FLEXÔM» dits évolutifs qui sont en fait des logements qui contribuent à la recherche de solutions en offrant des équipements spécifiques et un confort d'usage adapté, pour mieux répondre aux besoins physiques, sensoriels ou cognitifs des seniors.

Le Plan d'aménagement d'Ensemble est en cours de modification afin d'obtenir de Bouygues Immobilier, du foncier nécessaire à un prochain équipement public, une surface en Rez de chaussée d'un bâtiment pour accueillir des activités et un montant en numéraire afin de participer à la construction d'une cuisine centrale.

Le projet ci-dessus est en cours de discussion...

Le programme des Rompides est programmé pour une livraison début 2017



Ce sont 14 logements en location sociale qui seront construits sur le site de l'ancienne caserne des pompiers et sur le terrain en face du cimetière.

Comme déjà annoncé, le site de l'ancienne caserne avec le terrain qui a été préempté juste en face du cimetière accueillera un programme de 14 logements en location sociale (11 sur le site de la caserne et 3 en face). Ce sont des T2, T3 et T4 qui composeront ce nouveau programme qui a fait l'objet d'un dépôt de permis accordé début Octobre.



C'est le bailleur 13 Habitat qui a emporté cet aménagement au vu du projet et du montant d'acquisition proposé pour le foncier (350 000 €).

Afin de respecter l'environnement actuel, les constructions seront réparties en plusieurs petits modules ne dépassant pas un étage et deux places et demi de stationnement seront affectées à chaque logement.

Tout ce programme sera présenté en réunion publique de printemps...

La remise à niveau du réseau d'eau potable précèdera les travaux d'assainissement des calanques jusqu'à Méjean

Les travaux d'assainissement des calanques entre la Redonne et Grand Méjean seront décalés afin de réaliser la mise à niveau du réseau d'eau potable sur une partie du chemin de Méjean et du boulevard du Fort... En effet suite à la Délégation de Service Public confiée à la Société des Eaux de Marseille en juillet 2014, le contrat a été validé sur une durée de 15 ans afin d'obliger le délégataire à une politique d'investissement dans la remise à niveau des réseaux sur tout le territoire de la Communauté Urbaine. Suite à un diagnostic sur notre commune des travaux s'avèrent nécessaires dans plusieurs voies qui ont un réseau vétuste datant de plusieurs décennies, et un plan de réalisation a été programmé. Afin de ne pas ouvrir à nouveau la chaussée derrière les travaux d'assainissement, il a été décidé de commencer par la réalisation du réseau d'eau potable au préalable dans ce secteur, ces derniers ne pouvant pas être réalisés en simultané avec ceux de l'assainissement.



La route du feu sera réhabilitée

Comme convenu la «route du feu» sera réhabilitée afin d'être opérationnelle pour assurer un itinéraire de déviation (dès janvier 2015). L'entreprise a été choisie et les travaux dureront tout le mois. Ensuite la SEM réalisera les travaux de remplacement du réseau d'eau potable qui s'étaleront jusqu'au début d'été. La saison estivale jusqu'au début octobre restera sans travaux pour un démarrage des travaux d'assainissement des voies publiques dès octobre 2015. Ces derniers seront donc réalisés en deux phases, une première jusqu'à Figuières jusqu'en fin d'année et une autre jusqu'à grand Méjean de janvier à Avril 2016.

L'assainissement des voies privées sera programmé au-delà de 2015

Pour la réalisation de l'assainissement des voies privées (Allée du Port, boulevard du Fort, Allée de la falaise) accordé par servitude de passage sous l'ancienne mandature, la programmation est en cours de discussion avec le président Guy Teissier pour une réalisation dans le cadre des programmes d'investissement au-delà de 2015 dans un contexte de réduction des investissements de la Communauté Urbaine. Une rencontre du Président de la Communauté Urbaine est programmée en janvier pour aborder les programmations de travaux pour notre commune pour les prochaines années et notamment la poursuite du programme d'assainissement dans les voies privées et le passage en public de certaines voies. Nous vous informerons des décisions prises.

Dans le cadre du pilotage du Projet Métropolitain, notre commune a accueilli le groupe de travail «Finances» en ce début décembre

Le complexe Marcel Sibat accueillait en ce 8 décembre le groupe de travail «Finances» avec à l'ordre du jour la préparation d'un schéma de mutualisation. Animé par M. Philippe Blanquefort, Inspecteur Général des Services communautaire et Madame Hélène Garidel Directrice du Projet Métropole, ce groupe de travail a permis aux Maires et élus, accompagnés de leur Directeur Général des Services de faire un premier diagnostic des besoins aussi bien pour les communes que pour MPM.

«Un tour de table riche»

Des questions aussi simples mais importantes sur ce que doit apporter la mutualisation mais surtout les attentes, les besoins et les nécessités ont été largement débattues lors d'un riche tour de table. Les craintes et expériences des uns et des autres ont été exposées, tout comme des propositions de domaines qu'il serait opportun de mutualiser ou d'autres qui ne sont pas souhaitables. Un débat qui a aussi mis en valeur la dure réalité de la situation actuelle des communes avec la nécessité d'obéir à des normes de plus en plus nombreuses,

à des baisses régulières des dotations de l'état, à des réformes sans compensations. Autant de sujets qui en disent long sur l'incertitude de l'avenir et du rôle des communes dans leur souhait d'assurer des services de proximité et de



Avis d'enquête publique sur le projet de réalisation d'ouvrages hydrauliques liés à la gestion des eaux pluviales de la ZAC des Aiguilles. Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en Mairie d'Ensuès la Redonne aux dates suivantes : 12/01, 28/01 et 7/02 (9h-12h), 20/01 et 13/02 (14h-17h). Renseignements sur www.mairie-ensues.fr

Balisage écologique pour notre littoral



Le balisage de la bande des 300 mètres en mer est à la charge des communes littorales, dans le cadre de la compétence de police de la baignade des mers. Ce balisage estival est destiné à sécuriser les loisirs nautiques par la délimitation au moyen de bouées des différentes zones d'activités.

Le Parc Marin de la Côte Bleue (PMCB) a identifié dès 2003 que ce balisage constitue l'atteinte la plus importante aux habitats sous-marins du fait de l'abrasion par les chaînes des herbiers de Posidonie, dont 5 à 10 m² peuvent être endommagés chaque année par chaque bouée.

Le balisage est actuellement constitué de chaînes sur corps morts, et l'objectif est de les remplacer par un balisage écologique

pour limiter la dégradation des habitats et principalement l'herbier de Posidonie.

Le coût total du projet est estimé à 16 198,00 € HT, répartis comme suit : 7 768,00 € pour l'agence des Aires Marines Protégées, 3 239,60 € pour le Conseil Général des Bouches du Rhône et 5 190,00 € pour notre commune. Les frais de maîtrise d'œuvre (études préalables et suivi des travaux) sont pris en charge par le Parc Marin de la Côte Bleue.

Ce balisage concernera 17 bouées : 5 Redonne-Dugue, 3 Figuières Ouest et 4 Figuières Est, 1 Grand Méjean et 4 Petit Méjean.

La mise en place du balisage est programmée pour la Saison estivale 2015.

Le saviez-vous ?

Détecteurs de fumée obligatoires dans chaque logement...

Attention ! Nous vous rappelons que l'installation des Détecteurs Avertisseurs Autonomes de Fumée (DAAF) est obligatoire avant le 08 Mars 2015.

Les propriétaires doivent veiller à installer au moins un détecteur normalisé par logement. Pour les locataires, le détecteur est fourni par le propriétaire ou remboursé.

Ce détecteur doit être conforme aux normes, positionné selon certaines règles et entretenu en état de marche. Pour plus d'informations consultez le site www.service-public.fr (rubrique : particuliers/logement/protection des occupants/détecteurs de fumée) ou appelez l'Agence Départementale d'Information sur le Logement des Bouches du Rhône (ADIL) au 04 96 11 12 00 ou permanence au CCAS le 3^{ème} lundi de chaque mois de 14h à 17h.

Le formulaire est à télécharger sur www.mairie-ensues.fr

Rejoignez le CCFF !

Le Comité Communal Feux de Forêt (CCFF) d'Ensues la Redonne, sous l'autorité du Maire, contribue activement à la prévention et la lutte contre les incendies de forêts. Il recherche dès à présent des bénévoles pour préparer la saison prochaine. Ces derniers assureront de juin à Septembre des patrouilles de surveillance et de prévention des feux sur le territoire communal. Ils participeront aux manifestations communales dans le cadre de l'encadrement et de l'aide à la sécurisation. Ces missions vous intéressent et vous disposez de temps dans cette période estivale (au moins 25 heures dans la période) ? Le CCFF d'Ensues la Redonne a besoin de vous. Rejoignez ses équipes !

Renseignements :

Police municipale au 04 42 44 88 89



Les dépôts sauvages doivent cesser !

Les dépôts sauvages doivent cesser ! Appareils ménagers, matelas, meubles, objets divers... sont parfois abandonnés à côté des poubelles ou dans divers endroits de la commune, ils enlaidissent ces lieux, sont source de risque incendie et coûtent chers à la collectivité qui doit les débarrasser. Perte de temps et désorganisation des services pour récupérer ces dépôts sauvages alors qu'un simple coup de fil à l'Antenne communautaire suffit pour être débarrassé. Ce service est assuré gratuitement et l'enlèvement à domicile se fait à date fixe en précisant la nature des ces encombrants (Réservez par tél : 04 88 77 61 85 ou 04 88 77 62 32).

Merci à tous de respecter ce service pour le bien de tous.

2015, année de l'Agenda 21

Mieux respecter l'environnement, favoriser dans tous les domaines le développement durable, tel est le credo de ce qu'on appelle communément l'Agenda 21. En 2015, notre commune s'engage concrètement dans cette démarche et nous y associerons la population et toutes les forces vives qui désireront y participer.

Pour commencer, ce sont les élus et le personnel communal qui bénéficient en interne d'une sensibilisation à la démarche. Par la suite, une réunion d'information vous sera proposée et des ateliers de travail thématiques seront organisés avec le milieu associatif, éducatif ou scolaire.



Un agenda 21, c'est quoi ?

«Agenda»... signifie organiser, planifier des actions, des projets «21»... fait référence au 21^{ème} siècle.

C'est donc un programme d'actions concrètes pour mettre en marche le développement durable du territoire de la commune, et ce avec tous les acteurs, citoyens, entreprises, associations... L'Agenda 21 n'est pas un document obligatoire, mais notre Ville d'Ensuès la Redonne est convaincue de son intérêt et a choisi de s'impliquer volontairement dans cette démarche. Ainsi, l'Agenda 21 est un projet qui vise à :

- Mettre en oeuvre, concrètement et au quotidien, le développement durable sur le territoire de la commune

- Répondre aux besoins de la population d'Ensuès la Redonne à court, moyen et long termes
- Poursuivre les efforts déjà faits par la collectivité et ses habitants. L'originalité de la démarche repose sur la participation de la population !

Le développement durable, c'est quoi ?

Le développement durable permet de préserver l'environnement, d'opter pour l'utilisation des énergies renouvelables... Mais le développement durable ne s'intéresse pas uniquement aux questions environnementales et écologiques. Il s'agit de réfléchir ensemble à un nouveau modèle de développement, qui s'appuie sur quatre sphères intimement liées : l'économie, le social, l'environnement et la participation.

Ces quatre dimensions fondamentales sont essentielles pour l'épanouissement et le cadre de vie de notre commune comme pour ceux des générations futures.

Pourquoi agir ?

Nos modes de consommation entraînent un gaspillage des ressources naturelles que la planète a mis des millions d'années à créer. Ils provoquent également des rejets de pollutions et de déchets dans l'environnement, qui détériorent la qualité de l'eau, de l'air et des sols. Les inégalités sociales s'accroissent et les populations font de plus en plus preuve d'individualisme. Aujourd'hui, il est temps de nous interroger sur l'avenir et de trouver des solutions de bon sens pour mieux vivre aujourd'hui mais également demain, pour nos enfants.

Ensuès s'y est déjà mis !

De nombreuses actions développées par la Municipalité s'intègrent déjà dans une démarche Agenda 21 :

- En matière d'énergie : politique de transition énergétique qui s'articule autour des économies d'énergie, du développement des énergies renouvelables, d'acquisition de véhicules électriques et de gestion intelligente des réseaux.
- En matière de protection environnementale : la journée Calanques Propres, les journées de plantation citoyennes, la mise à disposition d'éco-composteurs, l'incitation au tri des déchets. En 2015, nous poursuivrons ensemble cette belle dynamique !



Record de participation pour l'Escapade



Le temps était à la pluie pour cette 21^{ème} édition de l'Escapade, mais il a épargné de justesse les participants. Quand on connaît la difficulté du parcours de 12,5 km dans nos collines, c'était la première bonne nouvelle pour ce traditionnel dimanche de novembre réservé aux coureurs et aux marcheurs. La deuxième bonne nouvelle est le niveau de participation record : 518 partants pour la course pédestre et 215 participants pour la marche nordique. Les associations organisatrices, l'Escapade du Pied et son président Serge Sarde et Nordic Walking Attitude et sa responsable Sandrine Barnich ont fait part de leur joie devant ce succès.

C'est M. le maire, Michel Illac, qui a lancé la course à l'aide d'un fusil, pointé vers le ciel. Comme d'habitude, le panorama offert par le parcours qui compte plus de 300 mètres de dénivelé a ravi les inscrits. Les premiers ont impressionné par leur puissance dans les côtes et leur technique dans les descentes. Pour cette dernière édition du Challenge Maritima (disputé depuis février autour de l'Étang de Berre), deux vainqueurs ont franchi la ligne d'arrivée main dans la main, Nicolas Navarro de Decathlon Bouc bel air et Stéphane Begaud de l'Expertrail Draguigan, en 45 minutes et 22 secondes (soit 16,53 km/h de moyenne). Une belle image du sport et du

fair-play propre à la discipline. Le troisième (à 56 secondes) est le martégal Bastien Greco qui remporte quant à lui le Challenge Maritima. Quant aux féminines, c'est Joëlle Sozzi du Chrono Libre de Châteauneuf

qui s'adjuge cette édition 2014. De leur côté, les marcheurs nordiques ont complété le palmarès grâce aux quatre épreuves proposées : une marche chronométrée, une marche à allure libre, et le fameux Nordic'Athlon (5km de course et 7,5 de marche), à disputer en individuel ou en équipe. Un grand bravo à la centaine de bénévoles qui assurent aussi la réussite de l'organisation.

Ils auront permis au passage de récolter 510 € au profit de l'association Espoir contre la Mucoviscidose. Rendez-vous le 8 novembre 2015 pour la 22^{ème} édition qui nous réservera sans doute encore bien des surprises. En effet, devant le succès de participation grandissant, des aménagements dans l'organisation sont sans doute à prévoir pour le confort des coureurs.



Du nouveau chez les Parents d'Élèves

Les élections pour désigner les représentants des parents d'élèves de la commune se sont déroulées avec succès avec un taux de participation de plus de 50%.

L'association des Parents d'Élèves d'Ensuès la Redonne APEER s'est dotée d'un nouveau bureau. Une nouvelle présidente a été nommée : il s'agit de Mme Sylvie Asenjo-Vanuccini.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions. Elle est assistée de Mme Caroline Korosec.

La trésorière est Mme Audrey Ricciardi (assistée de M. Pierre Hollinger) et la secrétaire est Mme Cecile Sonntag (assistée de Mme Laetitia Gianazzi).

Pour tout contact, vous pouvez joindre l'association par mail (apeer.asso@laposte.net) ou bien au 06 95 16 31 34.

Sports et Vacances : formule gagnante pour le stage Multisports



Le traditionnel stage Multisports de la Toussaint proposé par les associations sportives de la commune, en collaboration avec la Municipalité, a encore passé la barre de la centaine d'inscrits cette année. Les enfants y apprécient son principe de pouvoir se familiariser ou s'aguerrir dans la pratique du Judo, de la

Gymnastique, du Tennis, du Hand-ball et de la Danse. Mais aux dires de nombreux parents, ce qui fait la réussite de cette semaine pas comme les autres est la grande amitié et la complicité qui existent entre les entraîneurs : Valérie, Hadrien, Nicolas, Nadine, Jean-Philippe et Céline. Nous les remercions pour

leur bonne humeur et leur professionnalisme. À noter que cette année, la séance de cinéma du mercredi s'est déroulée dans la salle du Cadran, et non plus au cinéma de Carry, avec la projection du dessin animé «Planes2», à laquelle se sont joints les enfants inscrits au Centre de Loisirs.

La pelouse synthétique, c'est pour la rentrée 2015 !



Fortement attendue par le club de football FC Ensuès 89 et tous les amoureux du ballon rond de notre commune, la transformation du stade de foot d'Ensuès va devenir enfin réalité. Ce souhait va se concrétiser en 2015. Les études de faisabilité pour la rénovation du terrain

stabilisé en pelouse synthétique avaient été réalisées en 2014. Aujourd'hui, le financement du projet est bouclé grâce à l'obtention de subventions auprès du Conseil Général et de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

Le projet a été travaillé pour

garantir la qualité du revêtement à mettre en place, les terrassements nécessaires afin de réaliser un bon drainage des eaux pluviales et d'arrosage, ainsi que la pose d'accessoires permettant d'obtenir une homologation de niveau 6 de la fédération française de football.

Ce gazon synthétique ressemblera à s'y méprendre à une pelouse naturelle avec ses qualités esthétiques, sans les contraintes liées à la pose et à l'entretien.

Les travaux seront réalisés d'avril à fin juin 2015 pour permettre une utilisation optimale par les footballeurs au mois d'août. L'ensemble du site va bénéficier de cette évolution (embellissement, changement des grillages de protection, remplacement complet du matériel sportif pour les joueurs et les arbitres...). En parallèle du terrain, 3 couloirs de vitesse pour la pratique de l'athlétisme seront installés au service des scolaires et d'autres associations sportives.

Plus belles les entrées de Ville



Notre entrée de ville ouest s'est définitivement embellie avec ce nouveau rond-point qui présente fièrement le blason et l'inscription en lettres majuscules de la commune dans un caisson éclairé la nuit.



Pour rappel, l'aménagement intérieur du rond-point a été pensé pour limiter au maximum son entretien avec un choix de végétations adaptées et peu consommatrices en eau.

Réaménagement de locaux en Mairie

Le service de police municipale qui bénéficie du développement de la vidéo protection et du recrutement d'un nouvel agent au 1^{er} janvier va voir ses bureaux déplacés et agrandis au sein de la mairie. Un CSU (Centre de Supervision Urbaine) est créé, attendant au bureau du chef de poste et de son adjoint ainsi qu'un bureau pour les agents permettant l'accueil des administrés en toute confidentialité. Un second bureau d'accueil partagera de recevoir les administrés pour les rendez-vous d'urbanisme ou pour les démarches funéraires. Les bureaux des services techniques ont quant à eux été entièrement repeints par la régie technique et réorganisés afin de libérer un bureau pour le service culture et festivités.

Reprise des visites de quartier pour les élus et les personnels

Après la pause liée à la tenue des élections municipales, des visites quartier par quartier sont de nouveau programmées à étapes régulières. Cette démarche collaborative s'adresse à tous les administrés qui désirent faire remonter leurs souhaits et pour cela, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos CIQ. Ce principe de rencontres sur le terrain permet d'échanger et de co-définir des projets et des travaux nécessaires concernant chaque secteur de la commune. La discussion est aussi un moment privilégié pour expliquer les orientations et les choix du conseil municipal. À titre d'exemple, le CIQ du plateau de Graffiane s'est mobilisé le 15 octobre et le CIQ de Chantegrive le 5 novembre. En présence de M. le Maire, des responsables des services techniques de la Ville, de l'adjoint aux Travaux M. Turchiuli, du conseiller municipal référant aux travaux M. Passat et du responsable de l'antenne communautaire M. Coti, les problèmes sont listés et repris sur un PV de visite. Cela va des problèmes de débroussaillage au traçage au sol d'un parking, en passant par une signalétique routière insuffisante, des tas de gravats abandonnés, des grilles de pluvial bouchées, un avaloir encombré d'aiguilles de pins ou encore le problème récurrent des racines des pins qui détériorent les routes ou les trottoirs depuis des années. Autant de petits soucis du quotidien qu'il convient de prendre en considération. Par la suite, les dysfonctionnements relevés dans le document synthétisant les problèmes rencontrés feront l'objet d'interventions



programmées dans les meilleurs délais par les services municipaux ou communautaires. Durant l'année 2015, de nouvelles visites de quartier seront programmées régulièrement avec les autres CIQ de la commune : Figuières-Méjean, Grand Méjean, Madrague de Gignac, la Redonne, Val de Ricard... Ce principe que la municipalité compte largement développer dans les mois à venir permet d'instaurer entre les élus et les ensuénens un dialogue, au plus près de leurs préoccupations.

L'entrée ouest sous vidéo-protection

Après le carrefour de l'hôtel de Ville et les 5 ports de nos calanques, un nouveau système de vidéo-protection est désormais actif à l'entrée ouest. Des caméras sont installées au niveau du nouveau rond-point. Elles permettent de sécuriser cet axe routier desservant le centre-ville (véhicules entrant ou sortant de la commune) grâce à un dispositif complet (caméras dôme, caméras d'ambiance et système de reconnaissance de plaques d'immatriculation). Cela permet de fournir aux forces de police et de gendarmerie des images en vue d'enquête.



La Police Municipale se mobilise sur le plan Danton



La commune renforce sa collaboration étroite avec la Brigade de Gendarmerie de Carry-le-Rouet et participe à l'activation du Plan Danton, un plan anti-hold-up déployé au niveau préfectoral. Ce dispositif de surveillance accrue a pour but de dissuader les voleurs, notamment au niveau des zones commerciales à risque. Notre police municipale s'est organisée de manière à mieux couvrir les horaires critiques d'ouverture et de fermeture des commerces.

Des patrouilles pédestres ou mobiles, ainsi que des points fixes avec prise de contact avec les professionnels, sont donc programmées pour surveiller les principaux secteurs sensibles de la commune. La lutte contre les vols et les cambriolages de particuliers sont aussi une priorité. Pour cela, la "participation citoyenne" qui a pour but d'associer la population à la surveillance des zones d'habitation, peut s'avérer primordiale surtout depuis l'arrivée de la vidéo-protection.

Nous nous permettons donc de faire écho à cet appel à la vigilance et invitons les administrés à ne pas hésiter à nous faire remonter des renseignements sur toute anomalie constatée ou mouvement inhabituel dans un lotissement ou un quartier. Pour rappel, le numéro de téléphone pour contacter la patrouille de la Police Municipale de la commune est le suivant : 06 12 57 38 66.

N'hésitez pas à profiter du nouveau parcours de santé



Dans le cadre du projet d'aménagement du secteur ouest de la commune, en parallèle avec le skate park et l'accueil de Loisirs Croc'Vacances, un parcours de santé a été créé au-dessus des courts de tennis. Facile d'accès à partir du parking, il vous offre la possibilité de vous promener ou de courir entre collines et garrigues ou encore d'entretenir votre forme grâce à des agrès en bois. Le site offre deux types de parcours, l'un de 750 m, l'autre plus court de 300 m

avec cheminements doux. Il s'adresse à la fois aux marcheurs, aux joggeurs ou aux simples promeneurs. Vous pourrez vous entraîner à la pratique de la corde d'équilibre, du pas de géant, de la poutre d'équilibre, du saut de puce, de l'espalier double, de la table d'abdominaux, de l'échelle de saut, du slalom, et de l'étirement de jambes. De quoi faire de vous un athlète complet !

Compte rendu du Conseil Municipal

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

Conseil du 2 octobre

Secrétaire de séance : Adeline Gilbert

3^{ème} répartition des Subventions aux associations

(Rapport Mohamed Béhairi)

Il s'agit de verser 500 € à l'Association Ensuès la Redonne Autrement.

Adopté à l'unanimité

Règlement intérieur de la Crèche

(Rapport Karen Dossetto)

La CAF finance la structure en se basant sur les heures de présences réelles et non plus sur les heures de réservation. Afin de se mettre en conformité avec ces nouvelles dispositions, il est proposé de modifier le règlement du fonctionnement de la crèche et d'acter notamment les choix laissés aux familles sur le choix du nombre de semaine de congés et le choix du nombre d'heures.

Adopté à l'unanimité

Convention Transports scolaires avec le CG13 – 2014 / 2017

(Rapport Marcel Turchiuli)

Cette convention concerne certains élèves du secondaire domiciliés sur la Commune d'Ensuès la Redonne fréquentant des établissements hors du Périmètre Communautaire, comme par exemple pour les villes de Martigues, Vitrolles, Aix en Provence...

Adopté à l'unanimité

Convention de mise à disposition du SIER

(Rapport Sébastien Alarcon)

M. Philippe NICOLI, Trésorier des collectivités territoriales de la circonscription, a demandé au SIER de bien vouloir lui accorder l'indemnité de conseil allouée aux comptables du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et Etablissements publics. Il s'agit d'inclure à la convention de mise à disposition du SIER, le remboursement de cette indemnité.

Adopté à l'unanimité

Marché d'appel d'offres ouvert pour la «Réalisation et l'impression de supports de communication»

(Rapport Michel Illac)

Ce marché comprend un lot conception et un lot impression pour assurer la fabrication des supports de communication de la Ville. Suivant l'avis de la commission d'appels d'offres, il est proposé d'attribuer le marché aux candidats proposant l'offre économiquement la plus avantageuse : lot conception (Société KAYAK) et lot impression (Société SIRIS).

Adopté à l'unanimité

Non restitution de l'intégralité de la retenue de garantie à l'entreprise COPRA

(Rapport Sébastien Alarcon)

L'entreprise COPRA retenue sur le marché des travaux de la Salle des Festivités et de la Culture ayant été mise en liquidation judiciaire alors que les travaux étaient en cours de réalisation, il s'agit de régulariser ses conditions de paiement.

Adopté à l'unanimité

Modification du PLU n°3

(Rapport Michel Illac)

Il s'agit d'adapter le Plan Local d'Urbanisme de notre commune afin de prendre en compte les dispositions de la loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renové (ALUR) adoptée le 24 mars 2014 et d'ajouter au PLU les dimensions urbanistiques de l'entrée de ville Ouest en cours d'évolution (Plan d'aménagement d'ensemble dans le secteur des Coullins).

Adopté à l'unanimité

Convention de distribution publique de gaz naturel

(Rapport Michel Illac)

Cette décision permet de signer un traité de concession de distribution publique de Gaz entre la commune et GRDF en vue de régulariser la présence d'une canalisation gaz sur la commune en limite de la Commune de Gignac-la-Nerthe.

Adopté à l'unanimité

Commission extra-municipale pour la programmation culturelle du Cadran

(Rapport Sabine Coirre)

Il est proposé de mettre en place, pour la durée du mandat, une commission extra-municipale «Culture et Festivités» qui est une instance de concertation, de réflexion et d'échanges sur tout ce qui concerne la vie culturelle et festive d'Ensuès la Redonne (programmation, projets culturels...).

Adopté à l'unanimité

Commission Communale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées

(Rapport Martine Mattéi)

Cette Commission Communale est créée pour dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports, établir un rapport annuel qui sera transmis au représentant de l'état dans le département, et faire toutes propositions utiles de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.

Adopté à l'unanimité

Échange de parcelles entre la Commune d'Ensuès-la-Redonne et le Conservatoire du littoral

(Rapport Michel Illac)

Cette décision qui porte sur les parcelles AB 30 et D 2368 permet au Conservatoire du littoral de poursuivre la résorption d'enclaves entre différents lieux-dits de la Commune.

Adopté à l'unanimité

Motion du Conseil Municipal d'Ensuès la Redonne pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'État et demander de remettre à plat les politiques publiques.

(Rapport Michel Illac)

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle dans les années à venir du fait des décisions de baisse des dotations de l'État. Cette motion initiée par l'Association des Maires de France vise à alerter les concitoyens de la commune sur les risques de cette politique pénalisante pour la qualité du service public communal.

Pour 28 Abstentions 1 Contre 0

Conseil du 11 décembre

Secrétaire de séance : Adeline Gilbert

Tarifs des services publics 2015

(Rapport Hubert Macone)

Cette décision fixe et réajuste les tarifs qui entreront en vigueur au 1^{er} janvier 2015. Retrouvez le détail et les votes sur le site Internet de la Ville rubrique Votre Mairie > Compte rendu de Conseil Municipal.

Pour 24 Abstentions 5 Contre 0

Décision budgétaire modificative n°2

(Rapport Hubert Macone)

Il s'agit d'adapter le budget à la notification d'un certain nombre de subventions obtenues pour des programmes en cours et la régularisation d'écritures comptables. Retrouvez le détail et les votes sur le site Internet, de la Ville rubrique Votre Mairie.

Adopté à l'unanimité

Définition des biens amortissables et durée des amortissements

(Rapport Hubert Macone)

Le conseil municipal doit se prononcer sur la nature des biens mobiliers et immobiliers de la commune à amortir, ainsi que sur leur durée d'amortissement.

Il s'agit d'une mise à jour.

Adopté à l'unanimité

Instauration des Redevances pour Occupation du Domaine Public (RODP)

(Rapport Hubert Macone)

Cette redevance concerne le transport et la distribution de gaz naturel et incombe à GRDF.

Adopté à l'unanimité

Taxe locale sur la consommation finale d'électricité

(Rapport Hubert Macone)

Pour l'année 2015, il est proposé d'asseoir la taxe locale sur la consommation finale d'électricité sur le dernier coefficient multiplicateur en vigueur, soit 8,50.

Adopté à l'unanimité

Convention avec le SMED 13

(Rapport Marcel Turchiuli)

Cela concerne le Programme 2013 des travaux d'intégration dans l'environnement des réseaux – Avenant et Tranche 2. Cela concerne la mise en souterrain ou en technique discrète les réseaux de communications électroniques (télécommunications) en coordination avec l'enfouissement des réseaux de distribution d'énergie électrique de l'Ave Frédéric Mistral.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention concernant la mise en place de balisages écologiques en milieu fragile

(Rapport Fabrice Vaquer)

Il s'agit du balisage des zones de baignade de notre littoral. Ce balisage est actuellement constitué de chaînes sur corps mort, et l'objectif est de les remplacer par un balisage écologique pour limiter la dégradation des habitats, et principalement l'herbier de Posidonie. A cet effet, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône et l'agence des Aires Marines Protégées peuvent apporter leur aide financière.

Adopté à l'unanimité

Demande d'une subvention d'investissement auprès de la CAF pour la création d'une cuisine centrale collective

(Rapport Héléne Varre)

Ce projet se concrétisera par la création d'un bâtiment réservé exclusivement à la cuisine centrale de la commune, aujourd'hui à l'étroit dans l'enceinte de l'école maternelle. La Caisse des Allocations Familiales soucieuse d'accompagner les gestionnaires désireux de fournir un meilleur service aux familles, a mis en place un fonds d'accompagnement PSU qui peut être mobilisé pour financer ce type de projet.

Adopté à l'unanimité

Demande de subventions auprès du Conseil Général au titre du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA)

(Rapport Michel Illac)

Le CDDA 2015-2019 pourra se décliner en 4 projets majeurs déjà énumérés lors du vote du Débat d'Orientations Budgétaires 2014, lesquels se réaliseront progressivement entre 2015 et 2019 et en fonction des financements obtenus et des contraintes économiques : La création d'une cuisine centrale, L'aménagement de la «propriété Émile RICAUD», L'extension du gymnase, La création d'un théâtre de verdure. À ce titre, la commune sollicite l'aide du Conseil Général au titre du CDDA.

Pour 23 Abstentions 6 Contre 0

Demande de réserve parlementaire pour la mise en place d'un panneau lumineux – Entrée de ville Ouest

(Rapport Michel Illac)

L'évolution de l'entrée ouest avec l'installation d'un nouveau giratoire justifie la mise en place d'un panneau lumineux d'informations qui aura ainsi pour objectifs de cibler et «toucher» le plus grand nombre de nos concitoyens. Cette décision permet de solliciter le Sénateur Michel Amiel pour participer au financement de ce projet au titre de la Réserve Parlementaire.

Adopté à l'unanimité

Demande de subventions auprès MPM pour la création de gradins au gymnase A. RICAUD

(Rapport Mohamed Béhairi)

Il s'agit de solliciter la participation maximale de la Communauté Urbaine de Marseille Provence Métropole au titre des fonds de concours dont le montant est de 100 000 € maximum pour ce projet qui se concrétisera essentiellement par la création de gradins, à ce jour inappropriés.

Adopté à l'unanimité

Demande de subvention auprès de la CARSAT pour l'aménagement de la propriété RICAUD

(Rapport Martine Mattéi)

Ce projet d'aménagement de la propriété Ricaud est mixte et vise à répondre à plusieurs publics, à des objectifs de mixité sociale, intergénérationnels, de stationnement (création d'un foyer des Anciens, de 2 à 3 logements, d'un parking avec aménagement des espaces verts...). la CARSAT Sud Est peut participer financièrement à la construction, la rénovation ou à l'équipement des lieux de vie collectifs destinés aux personnes retraitées autonomes.

Pour 23 Abstentions 6 Contre 0

Tarifs publics applicables pour les séjours de l'hiver 2015

(Rapport Héléne Varre)

Ces tarifs restent stables hormis une hausse de 2,5% uniquement sur les tranches au-delà d'un QF de 901 €.

Adopté à l'unanimité

Contrat Enfance-Jeunesse avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône.

(Rapport Héléne Varre)

Suite à l'ouverture de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) Croc\Vacances en Juillet 2014, il convient d'intégrer dans le Contrat en cours, l'impact quantitatif de la fréquentation de Juillet à Décembre 2014.

Adopté à l'unanimité

Recrutement d'agents contractuels sur des emplois non permanents

(Rapport Michel Illac)

En prévision des périodes de vacances scolaires 2015, l'Accueil de loisirs sans hébergement fonctionne tous les jours (sauf les week-ends et les jours fériés), ainsi que pour les séjours ou camps, il est nécessaire de renforcer le service afin d'assurer un encadrement optimum du nombre d'enfants qui fréquentent le CLSH.

Adopté à l'unanimité

Création et composition d'un Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (C.H.S.C.T)

(Rapport Michel Illac)

Dans la continuité de la réforme initiée par la loi du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et des décrets qui en découlent, les collectivités d'au moins 50 agents doivent créer leur propre CHSCT. Cette décision fixe le nombre de représentants du personnel, l'institution du paritarisme et le recueil de l'avis des représentants de la collectivité.

Adopté à l'unanimité

Cimetière Communautaire : Convention de mise à disposition de personnel avec MPM

(Rapport Michel Illac)

La gestion d'un guichet unique cimetières communal et communautaire a été mise en place à l'hôtel de ville et cela pour des raisons de commodité et de proximité pour les administrés. Cette convention doit être renouvelée pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} décembre 2014.

Adopté à l'unanimité

Modification du tableau des effectifs

(Rapport Michel Illac)

Pour l'organisation du service public, pour répondre à la bonne marche de l'administration et à l'évolution de la carrière des agents, il s'avère nécessaire de procéder à une actualisation du tableau des effectifs. Il convient de préciser que la dépense est prévue au budget communal chapitre 12.

Adopté à l'unanimité

Prochains conseils municipaux

Nous vous donnons rendez-vous le Jeudi 19 février à 18h30 pour assister au premier Conseil Municipal de l'année où aura lieu le Débat d'Orientations Budgétaires et le Jeudi 26 mars à 18h30 pour assister au Conseil Municipal où sera voté le budget 2015.

Agenda

:: Janvier

SAMEDI 10

Vœux de la Municipalité à la population à 18h dans la salle du Cadran

DIMANCHE 11

9h30 - 13h30 : Stage de danse africaine au Foyer Socioculturel

15h : Loto de l'association «Espoir contre la mucoviscidose» dans la salle du Cadran

VENDREDI 16

17h30 - 19h30 : Atelier BD à la Médiathèque

Fêtes de la Saint Maur - Soirée Miss Ensues 2015

Vendredi 16 janvier à 21h, nouvelle édition de l'élection de Miss Ensues. Plusieurs candidates, originaires de la Côte Bleue, défilent devant le public en différentes tenues. La soirée, animée par un DJ se poursuivra en musiques et sur le dance-floor. Les fêtes de la Saint Maur se poursuivront les 17 et 18 janvier. Trois jours de fiestas et d'animations en tous genres dans la salle du Cadran, à l'Eglise Saint Maur et dans le Centre-Ville.



Pour la billetterie, inscriptions obligatoires et paiements en Mairie. (Attention, places limitées).

Pour plus de renseignements : 04 42 44 88 88 – www.mairie-ensues.fr ou Facebook Ville d'Ensues la Redonne

VENDREDI 16

Fêtes de la Saint Maur :

20h30 : Salle du Cadran – Election de Miss Ensues 2015 + soirée DJ (Attention places limitées)

SAMEDI 17

Fêtes de la Saint Maur :

- 17h30 : Chants par Les Borées - Eglise St Maur
- 21h : Spectacle musical des Fêtes de la Saint Maur par l'orchestre XL à la salle du Cadran

DIMANCHE 18

Fêtes de la Saint Maur :

- 11 h : Messe à l'Eglise Saint Maur
- 12 h : Procession dans les rues du Village
- 13 h : Karaoké - Repas-spectacle («Parfum d'Ecales» par la Compagnie Destination) suivi du Bal (réservations pour le repas au 04 42 44 88 88) à la salle du Cadran

MERCREDI 21

19h30 : Café littéraire à la Médiathèque
(Renseignements au 04 42 45 72 87)

VENDREDI 23

18h30 : Salle du Cadran - Spectacle «le Braquemard 1», dans le cadre de la Biennale internationale des arts du cirque

SAMEDI 24

15h : Loto de L'Union des Anciens Combattants au Foyer Socioculturel

DIMANCHE 25

14h30 : Pastorale Maurel par l'Escolo de la Nertho - Salle du Cadran

:: Janvier

VENDREDI 30

21h : Salle du Cadran - Spectacle de la compagnie Na esquina dans le cadre de la Biennale internationale des arts du cirque

Deux spectacles au Cadran pour la Biennale Internationale des arts du cirque PACA

Dans le cadre de la Biennale Internationale des arts du cirque, nous vous offrons la possibilité de découvrir des artistes étonnants et originaux. Rendez-vous le vendredi 23 janvier à 18h 30 devant la salle du Cadran, pour un spectacle gratuit. La compagnie La Mondiale Générale vous présentera : «Le Braquemard 1», Équilibres et Idiotes.



Deuxième spectacle le vendredi 30 janvier à 21h, dans la salle du Cadran : «Na Esquina», créée par le Collectivo Na Esquina. (Première en France).

Pour plus de renseignements : 04 42 44 88 88

Pour réserver en ligne : <http://www.mairie-ensues.fr>

:: Février

DIMANCHE 1

15h : Loto de l'association de tennis- club au Foyer Socioculturel

SAMEDI 7

Journée ski Familles aux Orres

- 14h : Chandeleur des Tamalous au Foyer Socio-culturel
- 21h : Représentation «Tribute to Nat King Cole» à la salle du Cadran

VENDREDI 13

17h30 - 19h30 : Atelier BD à la médiathèque

SAMEDI 14

- Stage de l'association de dance «Impact» au Foyer
- 21h : Concert «New Gospel Family» à la salle du Cadran

«New Gospel Family» pour la Saint Valentin !

Le samedi 14 février à 21h, dans la salle du Cadran, nous avons le privilège de recevoir le groupe de chant «New Gospel Family». Ses chants américains, français et africains entraînent le public dans un enchaînement de mélodies et de rythmes qui ne laisse pas insensible. Ils ont accompagné les plus grands (Stevie Wonder, David Guetta, Céline Dion)



Pour plus de renseignements : 04 42 44 88 88

Pour réserver en ligne : <http://www.mairie-ensues.fr>

MERCREDI 18

19h30 : Café littéraire à la Médiathèque

::: Février

JEUDI 19

18h30 : Conseil Municipal (Débat d'Orientation Budgétaire)

VENREDI 20

Spectacle Jeune Public «La voilà la voix de Lola» dans la Salle du Cadran - Réservé aux scolaires

DU LUNDI 23 AU VENDREDI 27

Stage de danse par l'association «Impact» au Foyer Socioculturel

::: Mars

DU LUNDI 2 AU VENDREDI 6

- Stage par l'association du Football club Ensues 89 au stade municipal
- Stage par l'association Gym Ensues

VENREDI 13

- Atelier BD à la Médiathèque
- 21h : Soirée de la Saint Patrick dans la salle du Cadran

1^{ère} édition de la Saint Patrick

Venez célébrer le Saint Patrick le vendredi 13 mars à 21h dans la salle du Cadran. Le groupe Irlandais Doolin', mondialement reconnu pour la qualité et l'originalité de son style musicale ouvrira la soirée. La troupe Craic Irish Dance composé de quatre danseurs et danseuses virtuoses, complètera le programme avec des chorégraphies très dynamiques qui vous feront voyager dans l'ambiance des pubs irlandais. Le lendemain, nous vous attendons nombreux à 14 h pour le défilé du Carnaval de la Ville sur le thème des «Légendes Celtiques».



SAMEDI 14

- Stage de danse par l'association «Impact» au Foyer Socioculturel
- Carnaval de la Ville

DIMANCHE 15

15h : Loto de l'association du Secours Populaire au Foyer Socioculturel

MERCREDI 18

19h30 : Café littéraire à la Médiathèque

VENREDI 20

BD concert «Championzé» - Salle du Cadran (réservé au public scolaire)

SAMEDI 21

Stage de danse par l'association «Impact» au Foyer Socioculturel

JEUDI 26

18h30 : Conseil Municipal (Vote du budget)

::: Mars

SAMEDI 28

8h - 13h : Collecte par le Don du Sang au Foyer Socioculturel

DIMANCHE 29

Grand prix de badminton au gymnase
17h : Concert Jazz «Champion Fulton TRIO» - Salle du Cadran
(dans le cadre des Journées de la Femme)

::: Avril

VENREDI 3

Atelier BD à la Médiathèque

Les Femmes mises à l'honneur !

Dans le cadre des journées de la femme, au-delà de la date du 8 mars, concert et pièce de théâtre sont au programme dans la salle du Cadran.

Le dimanche 29 mars, à 17h, la chanteuse et pianiste, Champion Fulton, célèbrera le Jazz avec brio tout en marquant de son empreinte contemporaine chacun des morceaux qu'elle interprète.

Le vendredi 10 avril, à 20h30, plongez au cœur de l'univers de Molière avec la pièce «Les Femmes Savantes», mise au goût du jour par le Théâtre Athanor. Une grande leçon de vie sur la fragilité humaine, à ne pas manquer...

Pour plus de renseignements : 04 42 44 88 88

Pour réserver en ligne : <http://www.mairie-ensues.fr>



VENREDI 10

20h30 : Théâtre «Les femmes savantes» de Molière adaptée par la Cie Noëlle Carta - Salle du Cadran (dans le cadre des Journées de la Femme)

SAMEDI 11

Stage de danse par l'association «Impact» au Foyer Socioculturel

DIMANCHE 12

Repas printanier des seniors dans la Salle du Cadran
(sur inscriptions uniquement)

SAMEDI 18

- Journée jeunesse à la Médiathèque
- Atelier de cuisine dans la salle du Cadran (sur inscriptions)
- Récréative du Foyer Rural au Foyer Socioculturel

MERCREDI 22

19h30 : Café littéraire à la Médiathèque

VENREDI 24

Spectacle au Jeune Public «Augustin pirate des Indes» par la Cie La Baguette - Salle du Cadran (Réservé au public scolaire)

DU LUNDI 27 AU VENDREDI 30

- Stage de danse par l'association «Impact»
- Stage par l'association du football club Ensues 89

Nouveaux Commerces

Service d'ambulance

65, avenue Frédéric Mistral, Provence Ambulances 13 (Tel :06 88 23 89 54 ou 04 42 41 70 83)

Nouvel artisan

M.Jérôme Mary: carrelage,marbrerie, rénovation chemin du Vieux JAS (tél : 06 11 50 21 63)

Nouvelles coordonnées

Infirmière Mylène Maucci : 04 86 37 41 78 ou 06 61 17 30 64

État Civil

le chiffre qui compte

10 838

C'est en euros le résultat de la solidarité en cette fin d'année. (Restos du Cœur et Téléthon)

NAISSANCES

Le 3/09 Léo DOS SANTOS

Le 16/09 Gabin RELJIC

Le 29/09 Jean ELERIA

Le 30/09 Livia LORENTE

Le 6/10 Alexandre PURROY

Le 6/10 Evan PURROY

Le 19/10 Mattéo BOUQUIN

Le 30/10 Shanna GUIGUES

Le 5/11 Alexandre BRASSART

Le 6/11 Jade JAVEY

Le 23/11 LucasTAFFET EXBRAYAT

Le 11/12 Julia TESTELIN

Empreintes s'associe à la joie des heureux parents.



Jade



Matteo



Julia



Shanna

C'est au Centre de secours de notre commune que la petite Julia Testelin est née en cette nuit du 11 décembre, grâce à l'intervention efficace de nos pompiers et du médecin de garde de Marignane.

MARIAGES

Le 5/09 LAVALOU Franck / AUXIETRE Sandrine

Le 20/09 CONGIA Serge / GIRY Véronique

Le 10/11 SANTIAGO Stéphane / LAURENTI Sylvie

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

DÈCÈS

Le 17/09 ARON Cyrille

Le 24/09 CAPRILE Marie

Le 24/09 CASERIO Roger

Le 9/10 BLANCHARD Clairette veuve AUBIN

Le 28/10 TALLAGRAND Marylène épouse SCHURRER

Le 1/11 BAVOIS Nadia épse PIGNOL

Le 8/11 MORISSE Simone veuve HAZARD

Le 14/11 LUCIANI Marie-Thérèse veuve AUTHIER

Le 18/11 BARONTINI Albert

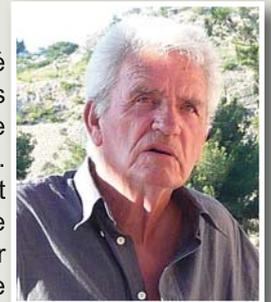
Le 21/11 CLEMARON Florence épouse FABRE

Le 29/11 BORDANOVA Denis

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

Disparition brutale de Denis

C'est comme un choc qu'a été ressentie la disparition de Denis Bordanova par tout un village qui le connaissait et le voyait tous les jours. Pourtant une heure avant il échangeait avec les habitués du café sur la terrasse du bar du village et nous avait quittés pour aller ouvrir les portes de l'église. Denis ne laissait personne indifférent, avec son franc parlé et ses origines de Catalan il savait se faire adopter par tous. Travailleur, dévoué, bon vivant, aimant par-dessus tout, sa famille et toutes les occasions qui pouvaient les réunir. Une carrure de sportif qui avait su après une carrière de rugbyman notamment avec Toulon, inculquer les valeurs du sport collectif, cette fois avec le ballon rond aux jeunes d'Ensues... Il nous manque déjà à tous... Graciès ! Adéu !



Jean VAYRA nous a quittés

Il venait d'avoir 88 ans même s'il les portait bien... C'est un homme dévoué, simple, travailleur et un bon vivant qui vient de quitter la calanque de la Madrague de Gignac. Élu 12 ans au conseil municipal, il était au service du littoral mais aussi un membre actif du Comité Communal Feux et Forêt, un engagement sans compter qu'il a su ménager avec une vie faite de travail et de partage de moments conviviaux avec ses voisins et amis. Pêcheur, skieur, joueur et entraîneur de foot, chanteur, danseur, il ne manquait pas d'activités... En tout cas il va nous manquer lui qui donnait le LA pour la Marseillaise qu'il chantait à capella à chaque cérémonie.



Toutes nos condoléances à leurs familles et à tous ceux qui ont eu la chance de les connaître.

Libre Expression Municipale

Groupe "Majorité Municipale"

Un CDDA à l'image des besoins et des capacités de notre commune...

Chacun le sait, les moyens alloués aux collectivités vont diminuer dans les prochaines années, les dotations baissent et les communes devront adapter leurs budgets en fonctionnement et en investissement. C'est ainsi que notre équipe municipale prépare le budget 2015 mais aussi la prospective pour les 5 prochaines années dans le respect de l'engagement de ne pas augmenter la pression fiscale. Pour autant il est important de répondre aux besoins de la population par des choix fondamentaux pour les prochaines années en réalisant les équipements et développant les services. Cela ne peut être possible qu'en allant chercher le maximum d'aides et en gérant au plus près nos dépenses de fonctionnement.

C'est dans ce contexte que nous venons de voter un nouveau Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement (CDDA) auprès du Conseil général, qui tient compte de cette situation avec des projets modestes et bien échelonnés dans la période de 2015 à 2019. Après avoir mis à niveau l'ensemble des équipements nécessaires aux besoins prioritaires d'une population de plus de

5300 habitants, il est aujourd'hui important de continuer à préparer l'avenir avec les nouveaux choix d'investissements. Ce sont donc, une cuisine centrale, des gradins au gymnase, des locaux pour le personnel et pour le rangement à la salle des fêtes et de la Culture, un foyer pour les seniors, un théâtre de verdure et des réserves foncières qui composent ce CDDA qui va permettre d'obtenir des subventions pouvant aller jusqu'à 60 % auxquelles viendront se rajouter les participations d'autres partenaires ; l'état, la Région, la CUM, la CAF...

La pertinence des projets intégrés dans ce programme pluriannuel sera déterminante pour convaincre nos partenaires, alléger d'autant la part communale et limiter le recours à l'emprunt. Nous continuons aussi à solliciter le département en matière de travaux de proximité qui permettent d'entretenir le patrimoine de notre commune. Autant de concours financiers qui sont utiles pour une gestion saine au service d'une politique ambitieuse, tels ont toujours été et tels seront nos objectifs pour ces prochaines années.

Michel ILLAC

«Ensemble c'est pour la ville» Groupe d'Opposition UMP

Le tumulte de l'UMP c'est fini !!! Les adhérents ont choisi leur Président avec 64,50% des suffrages exprimés. L'élection de Nicolas SARKOZY n'est pas une grande surprise mais ses adversaires n'ont pas démerité. Une chose est certaine que, gagnant et perdants vont travailler main dans la main et cela est une excellente chose pour notre groupement. Croisons les doigts pour que cette entente dure le plus longtemps possible car beaucoup d'élections se profilent à l'horizon. En ce qui concerne notre petite commune cela ne changera pas grand-chose et nous continuerons, avec nos faibles moyens, à surveiller les allégations de notre municipalité en place et serons toujours présents pour éviter tout dérapage incontrôlé. Le gouvernement actuel certes ne nous laisse que très peu d'espérance quand à un redressement de notre pouvoir d'achat.

Aussi, nous devons rester vigilants à ne pas dilapider l'argent des contribuables car compter sur des promesses de subventions peut nous mener au désastre si nous engageons d'autres projets que nous ne sommes pas en mesure de financer. Nous restons très attentifs aux promesses électorales qui n'aboutissent toujours pas telles que : l'assainissement des calanques et des voies privées et surtout les problèmes d'insécurité qui ne cessent d'augmenter. Nous restons à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter. Notre devoir c'est de ne pas vous décevoir.

Daniel PIERRE

Un Rapport d'Orientations Budgétaires de la Communauté Urbaine qui nous laisse sur notre faim

La Communauté Urbaine de Marseille s'apprête à débattre sur les orientations budgétaires 2015. C'est dans un contexte bien différent de celui de la création de la Communauté Urbaine il y a 14 ans, qui était celui de mieux répondre aux besoins de développement, d'aménagement, d'équipement, de service pour les populations et les acteurs économiques. Malgré un budget de plus d'un milliard et demi, nous avons du mal à savoir ce que contiennent ces orientations; quels services à la population ? Quels investissements ? Quels projets ? Quelles solidarités ? On est dans le seul exercice comptable qui présente les plus et les moins. Moins de personnels, de rémunération de la RTM, de dépenses d'équipements, d'emprunt ...

On ne s'écarte pas de la logique en place depuis le mois

d'Avril qui consiste à emboîter le pas de cette phobie d'une dépense publique trop importante.

Certes la situation budgétaire est tendue, mais n'en connaissons pas en grande partie la cause : n'y a-t-il pas beaucoup d'argent public mis à la disposition du système bancaire, des dégrèvements d'impôts et de cotisations sociales ou de la dite compétitivité des entreprises, sans retour avéré pour sortir de la crise ?

Ce détournement de ressources publiques se paye en rigueur puis en austérité.

Ainsi tous les gouvernements depuis 10 ans ont amoindri les capacités financières des collectivités locales, tout en leur transférant plus de compétences, de charges, de normes. Un débat qui s'annonce riche...

À L'AFFICHE salle du Cadran

Meilleurs Voeux



Soirée des Voeux

Samedi 10 janvier à partir de 18 h
Présentation des Voeux à la population



Pastorale Maurel

Dimanche 25 janvier à 14 h30

Théâtre Provençal



Le Braquemard # 1 et Na Esquinia

Les vendredis 23 et 30 janvier

Arts du Cirque